

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**  
Mémoire/Travail de fin d'études :







## Tronc Commun [75.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---



## Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

- > Finalité approfondie [ prog-2024-germ2m-lgerm905a ]
- > Finalité didactique [ prog-2024-germ2m-lgerm200d ]
- > Finalité spécialisée : langues des affaires [ prog-2024-germ2m-lgerm909s ]

## Finalité approfondie [30.0]

Cette finalité approfondit l'étude de la littérature et/ou de la linguistique des deux langues étudiées. Les cours et les séminaires portent sur des questions spéciales de linguistique ou de littérature et proposent une formation à la recherche. Vous composerez votre programme de finalité en lien avec votre mémoire.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits à choisir en fonction du projet personnel de l'étudiant :

Bloc  
annuel

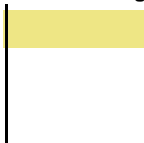
1 2

## o Contenu:

### o Module Langues et littératures comparées (20 crédits)

L'étudiant choisit des cours dans les domaines de spécialisation linguistique et/ou littérature parmi les cours suivants en s'assurant qu'il dispose bien des prérequis/préalables de chaque cours, en ce y compris le niveau de maîtrise de la langue. Si l'étudiant s'inscrit à un cours pour lequel il ne dispose pas de ces prérequis, aucun accommodement spécifique ne sera accordé au niveau des exigences requises pour les évaluations.

#### ⊗ Cours de linguistique











## ***Finalité spécialisée : langues des affaires [30.0]***

---

Cette finalité spécialisée développe des compétences à la communication dans l'entreprise dans deux langues germaniques (anglais, néerlandais, allemand) ainsi que la maîtrise des réalités économiques, juridiques, sociales et politiques des pays dont la langue est étudiée.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

## COURS AU CHOIX [15.0]

---

### Cours au choix [15.0]

---

Dans le cadre d'un projet de formation argumenté et moyennant l'accord du jury restreint, l'étudiant peut choisir d'autres cours (maximum 15 crédits) dans les programmes de master de la Faculté ou de l'Université. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il est autorisé à le(s) suivre. Ce choix peut notamment se porter sur les cours obligatoires proposés dans l'[option en cultures et éthique numérique](#) et les cours proposés dans les [modules d'option en études de genre](#).

Remarque : Si certaines des activités présentes dans l'option "cours au choix" sont également présentes dans le tronc commun, dans la finalité approfondie ou dans une option, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
  - ✘ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Bloc  
annuel

✂ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	1	2
✂ LROM2515				x	x



⌘ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hiligsmann	NL [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	---------------------	------------------------------------

### ⌘ Cours généraux

⌘ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise Deschambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > <i>English-friendly</i>
⌘ LLMOD1399	Travail de fin de cycle		FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐

---

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.



## GERM2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1<sup>o</sup> Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2<sup>o</sup> Les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante dans les deux langues germaniques inscrites au programme de niveau **C1 en réception** (compréhension écrite et orale) et **B2 en production** écrite et orale du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle de niveau de langue doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'anglais : IELTS, TOEFL ibt, TOEIC, Cambridge English ([comment trouver un centre d'examen près de chez vous](#)).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le néerlandais : CNaVT ou équivalent (\*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'allemand : TestDaF, GOETHE-ZERTIFIKAT (\*)

En outre, les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau B2 du [Cadre européen commun de référence](#).

Cette preuve peut être apportée par un test officiel (DELTA, TCF,...) ou une attestation de suivi de cours de langue.

(\*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) peut être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3<sup>o</sup> Outre les compétences langagières susmentionnées, avoir développé, dans les deux langues germaniques que l'étudiant souhaite inscrire à son programme, les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- une **compétence linguistique** (l'étude de la grammaire et de ses composantes) ;
- une **compétence littéraire**

orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

### Remarque générale relative au choix des langues étudiées

Le master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, implique la poursuite de l'étude de deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais) inscrites au programme de bachelier, que celles-ci aient été étudiées dans le cadre de la majeure ou dans le cadre de la mineure.

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a> (Louvain-la-Neuve)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a> (St-Louis Bruxelles)		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a> (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : <a href="#">Mineure en études allemandes</a> <a href="#">Mineure en études anglaises</a> <a href="#">Mineure en études néerlandaises</a> (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues étudiées en bachelier.
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</a> (Louvain-la-Neuve)	S'il a suivi une des mineures suivantes : <a href="#">Mineure en études allemandes</a> <a href="#">Mineure en études anglaises</a> <a href="#">Mineure en études néerlandaises</a> (version B)	Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier.  S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</a> (Louvain-la-Neuve)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale</a> (St-Louis Bruxelles)		Accès moyennant compléments de formation	Maximum 45 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master
<a href="#">Bachelier en traduction et interprétation</a> (St-Louis Bruxelles) <a href="#">Bachelier en traduction et interprétation [Filière en communication interculturelle]</a> (St-Louis Bruxelles)	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier.  De 15 à 30 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> )
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
<a href="#">Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques</a>		Accès direct	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues étudiées en bachelier.
<a href="#">Bachelier en traduction et interprétation</a>	S'il a étudié deux langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais)	Accès moyennant compléments de formation	L'étudiant inscrit au programme de master les deux langues germaniques étudiées en bachelier.  De 15 à 30 crédits d' <a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	Accès moyennant compléments de formation	<a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a> Maximum 45 crédits d'
--	--	--

		<p><a href="#">orientation germaniques</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p>
<p><a href="#">Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale</a>  <a href="#">Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale</a></p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<p>Masters non belges</p>	<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.                  En cas d'admission, maximum 60 crédits d'</p>

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinences des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Les parcours proposés par le biais des finalités et des cours au choix offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de sa formation » et en même temps de ses choix progressifs de vie professionnelle.

Les différents domaines d'études du programme (linguistique et littérature des trois langues germaniques) offrent en effet un ensemble de cours cohérent.

Dans les modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité, il y a la possibilité d'inclure dans le programme des cours d'autres disciplines (volet optionnel). En fin de compte, c'est le choix de l'étudiant (orienté vers les cours interdisciplinaires du programme) qui sera déterminant.

Un deuxième point fort est la variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning) : l'utilisation des multi-médias pour les cours en langues étrangères, l'exploitation des possibilités offertes par lcampus, et l'alternance entre enseignement transmissif et guidance plus centrée sur les étudiants.

Un troisième point est la diversité de situations d'apprentissage : travail individuel et en groupes, en séminaires et cours magistraux, et le tutorat pour le mémoire.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, axées sur le développement des compétences de recherche et de critique personnelle, font l'objet de présentations et de discussions échelonnées au cours du quadrimestre (évaluation permanente).

L'étudiant rédige son mémoire de master dans une des deux langues inscrites à son programme et y adjoint un résumé en français.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Dans le cadre de leurs études, les étudiant-es du programme de [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) sont encouragés à :

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou
- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica, et/ou
- effectuer un **stage** en Belgique ou à l'étranger, dans la perspective de leur mémoire de fin d'étude et/ou dans le cadre de leur finalité.

Le séjour d'étude peut être combiné avec un stage.

Le séjour d'études est conseillé au second quadrimestre du premier bloc annuel ou au premier quadrimestre du second bloc annuel.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :



Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Magali Paquot](#)

Jury

- Présidente: [Magali Paquot](#)
- Secrétaire: [Ben De Bruyn](#)
- 3e membre du jury restreint: [Fanny Meunier](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)